



Formation - La gestion et la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

PROG-FPF-GTATMP

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/1

Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

DURÉE 7 heures - 1 jour	RYTHME Session intra sur dates définies avec le client	PARTICIPANTS De 1 à 12 participants	TARIF 700 € - tarif intra 1 à 12 personnes
-----------------------------------	--	---	--

Identification de l'action

Formation : La gestion et la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles
Référence : PROG-FPF-GTATMP - **Version :** V7.0 - **Mise à jour :** 2026-06
Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN
NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État - **SIRET :** 438 408 676 00056
Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14
Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE & Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre aux participants de comprendre le mécanisme de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles, afin d'en mesurer les impacts économiques et d'améliorer leur gestion en entreprise.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- analyser les mécanismes de tarification annuelle des A.T. et M.P. ;
- intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise ;
- identifier des méthodes et moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et M.P. ;
- estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Chefs d'entreprise, RHSE, RH, managers, encadrement et toute personne ayant à rédiger ou faire vivre un document unique.

Prérequis : Aucun.

Admission / positionnement : Analyse du besoin, vérification des prérequis, questionnaire de positionnement et validation administrative avant démarrage.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 7 heures - 1 jour

Rythme / période : Session intra sur dates définies avec le client

Participants : De 1 à 12 participants

Format : Sur réservation en intra

Lieu : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention

Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Déclaration et qualification

- Modalités de déclaration de l'accident du travail.
- Maladie professionnelle et procédures associées.
- Accident provoqué par un tiers, soins A.T. légers et documents à remettre au salarié en mission.

Séquence 2 - Tarification, compte employeur et coûts

- Compte employeur, tarification et compte AT/MP.
- Coût de l'accident du travail et impacts économiques.
- Minoration du taux des A.T. trajet.

Séquence 3 - Ristournes, subventions et leviers

- Ristournes sur les cotisations, avances et conventions d'objectifs.
- Amélioration de la gestion des A.T. et M.P.
- Registre des accidents de travail bénins.

Séquence 4 - Modèles de procédures et transfert

- Déclaration d'A.T., M.P. et suivi documentaire.
- Synthèse des points clés et adaptation aux pratiques de l'entreprise.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée ou classe virtuelle, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs selon le format retenu.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement / relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement ou relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € - tarif intra 1 à 12 personnes

Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.

Financement possible selon situation : entreprise, OPCO, financement individuel ou autre dispositif à vérifier avant contractualisation.

Conditions détaillées précisées dans le devis, la convention, le contrat ou le bon de commande.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : https://3safe.fr

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande ou publiés selon les pratiques de l'organisme.

Documents associés possibles : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

100 % de satisfaction client en 2025

100 % de satisfaction stagiaire en 2025

Besoins matériels stagiaires

Le stagiaire doit disposer des moyens nécessaires au suivi de la formation : ordinateur ou support de prise de notes, accès internet en cas de distanciel, adresse email active, logiciels ou documents métiers précisés avant l'entrée en formation si nécessaire. EPI si pratique atelier.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention, enregistré IPRP en Région Normandie et formateur CSSCT/CSE, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe.

Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.